Réseau d'intervenantes et d'intervenants en petite enfance

Maintenir - Renforcer - Développer

Analyse démographique et pénurie de services francophones d'apprentissage et de garde des jeunes enfants

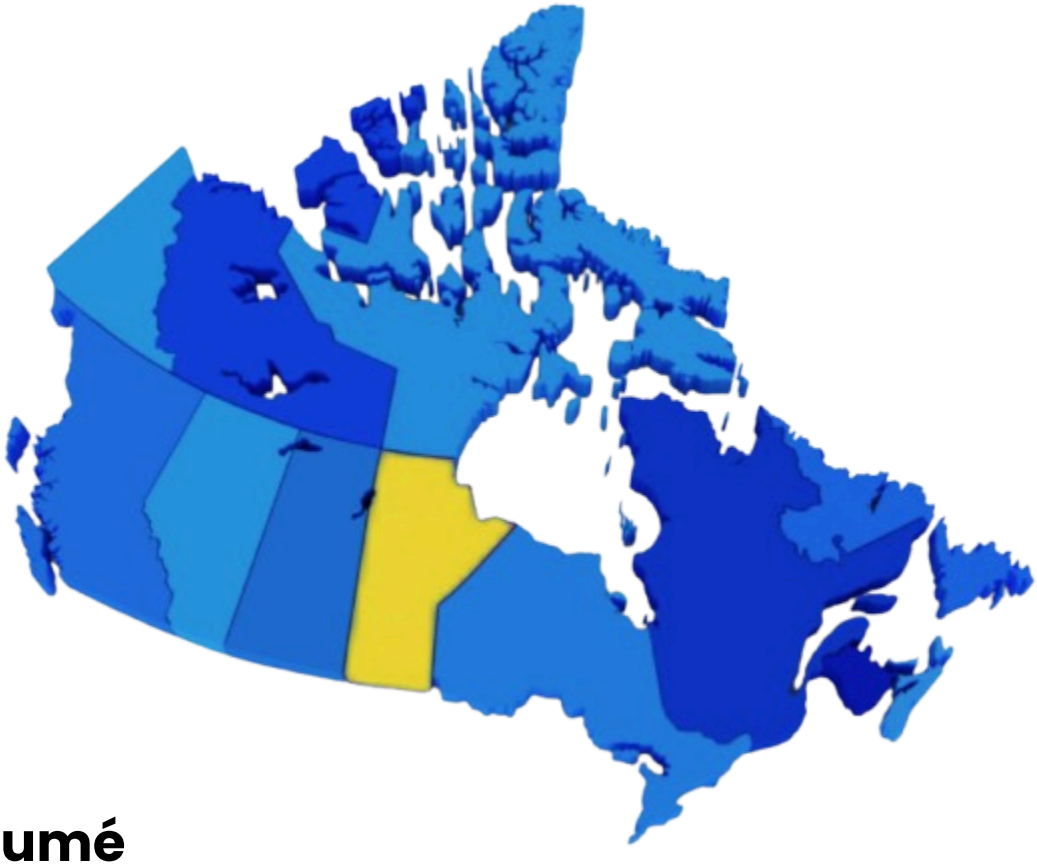
Portrait des services francophones d'AGJE pour les enfants de 0 à 4 ans admissibles à l'éducation francophone au

Manitoba

cnpf

La Commission nationale des parents francophones

Septembre 2026



Résumé

Plusieurs communautés au Manitoba se retrouvent avec un manque de places à temps plein dans un service francophone d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Dans le cadre du programme fédéral visant à réduire le coût des frais de garde, il est essentiel que cette économie de coûts soit associée à une augmentation dans le nombre de places disponibles. Cette analyse réalisée par la Commission nationale des parents francophones (CNPF) présente un état des lieux de la situation au Manitoba au 1er septembre 2025 et propose des localités à cibler pour optimiser l'impact de ces nouvelles places.

Le projet « Création et appui au réseau d'intervenants en petite enfance en situation minoritaire » de la Commission nationale des parents francophones (CNPF) est financé par le gouvernement du Canada par le biais du « Programme d'apprentissage et de la garde des jeunes enfants (AGJE) » sous le Plan d'action pour les langues officielles. Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

Financé par le gouvernement du Canada | Canada

Table des matières

1- Mise en contexte 3

2- Méthodologie 5

3- Prémisses de l'analyse 7

4- Présentation des résultats 9

La ville de Winnipeg 10

Le reste de la province 13

Région Sud-Est 14

Région Sud 17

Région Sud-Ouest 19

Région Ouest 21

Région Centre 22

Région Nord 23

5- Conclusion 24

Annexe 1 25

Annexe 2 26

Annexe 3 27

Note : Les termes « service francophone d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (AGJE) » et « service francophone d'AGJE » incluent la diversité de la terminologie utilisée dans les provinces et territoires, telle que garderie, centre éducatif, centre de la petite enfance (CPE), etc.

1- Mise en contexte

En 2021, le gouvernement du Canada visait, dans son budget, à mettre en place un système d'apprentissage et de garde de jeunes enfants accessible et abordable pour l'ensemble de la population canadienne[1]. Avec l'objectif de faciliter le retour des Canadiennes et Canadiens au travail à la suite de la pandémie de COVID-19, le gouvernement a identifié le coût des services de garde comme un obstacle empêchant certains parents de retourner au travail. Le budget 2021 a donc octroyé un montant de 30 milliards de dollars sur cinq ans pour cette initiative, avec comme objectif principal de réduire les frais de services de garde des enfants d'âge préscolaire.

Cependant, si l'accent a été mis sur la réduction des frais de garde, celle-ci n'a pas été accompagnée d'une création équivalente de places en service francophone d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (AGJE), rendant la pénurie de places encore plus importante. Cinq ans plus tard, l'accessibilité demeure un défi important : plusieurs parents peinent à trouver une place à temps plein pour leur enfant dans un service francophone d'AGJE. La réduction des frais est en soi un incitatif important pour les parents. En revanche, cela ne pallie pas nécessairement la pénurie de places disponibles. Dans cette optique, cette forte augmentation de la demande de services par les parents n'a pas été compensée par une offre conséquente de nouvelles places.

En milieu minoritaire francophone, ce problème est amplifié par l'éparpillement des francophones sur le territoire. Les acteurs de la petite enfance voient dans ce programme une opportunité d'ouvrir de nouveaux services, sachant que, de toute évidence, un nombre important de familles pourraient bénéficier d'un tel service.

C'est dans ce contexte que s'inscrit cette étude, qui identifie des zones géographiques où des enfants de 0 à 4 ans sont présents (selon le *Recensement de la population* de 2021),

[1] https://www.budget.canada.ca/2021/home-accueil-fr.html

mais où il n'y a pas suffisamment de services de garde. Autrement dit, nous cherchons à identifier, pour un parent francophone cherchant une place dans un service francophone d'AGJE, les chances qu'il soit capable de trouver une telle place pour son enfant. Il faut être conscient que le parent incapable de trouver un service francophone d'AGJE fera face à deux choix : retarder son retour sur le marché du travail ou envoyer son enfant dans un centre d'une autre langue, généralement l'anglais.

Il est important de spécifier dès à présent que les zones qui seront identifiées dans ce document peuvent être des déserts de services de garde pour les francophones alors que, dans l'ensemble, il y a suffisamment de places pour les parents de la majorité anglophone. La CNPF croit qu'il est essentiel de recenser les zones qui sont des déserts francophones pour que le programme du gouvernement du Canada atteigne ses objectifs, c'est-à-dire que l'accessibilité des Canadiennes et Canadiens à des services de garde soit équivalente pour les parents des deux langues officielles.

Lancé en 2025, le projet *Création et appui au réseau d'intervenants en petite enfance en situation minoritaire* a pour objectif, d'ici 2028, d'améliorer l'accès à des places, à des services et à des programmes en apprentissage et garde de jeunes enfants (AGJE) de haute qualité, abordables, flexibles et inclusifs dans les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM). Pour ce faire, la CNPF a été en mesure de réaliser des études et des analyses de données.

Cette présente étude vise à identifier des déserts de services dans les localités de la province du Manitoba, en fonction des divisions de recensement et du nombre d'enfants de 0 à 4 ans, afin de déterminer le nombre de places en services francophones d'AGJE à créer pour répondre aux besoins des communautés francophones de la province.

2- Méthodologie

La présente étude identifie les zones libres de services francophones d'AGJE en identifiant un ratio de places à temps plein par enfant. Pour réaliser cette analyse, nous utilisons le nombre d'enfants de 0 à 4 ans identifiés comme admissibles à l'éducation francophone, selon l'article 23 de la *Charte des droits et liberté*[2], tel qu'il est mesuré par le *Recensement de la population* de 2021 de Statistique Canada. Le terme « enfant » utilisé dans le reste de ce document fait référence à cette définition.

Pour obtenir le nombre de places en services francophones d'AGJE, cette étude utilise les données obtenues de la Fédération des parents de la francophonie manitobaine (FPFM), du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance ainsi que des appels directs faits aux différents services francophones d'AGJE. Les places identifiées sont considérées comme exactes au 1er septembre 2025. Nous avons ainsi identifié 1 124 places à temps plein dans l'ensemble de la province du Manitoba[3].

Avec ces séries de données, nous avons pu dégager un paramètre indiquant, pour chaque enfant d'âge préscolaire, combien de places sont disponibles.

Afin de représenter correctement la situation au Manitoba, nous avons utilisé les séries de données permettant de localiser le plus précisément possible les enfants de la province. Si dans certains cas il était possible de spécifier directement une municipalité, dans d'autres nous avons dû nous rabattre sur des divisions de recensement ou des régions. La ville de Winnipeg a été divisée en secteurs lors de l'utilisation de cette série de données. Ces secteurs (présentés en annexe 2) ont été identifiés selon les zones de desserte postale (trois premiers caractères du code postal).

[2] Tableau n° 98100541 de l'ancienne base de données CANSIM de Statistique Canada.
[3] La liste complète des services francophones d'AGJE identifiés se retrouve à l'annexe 1.

Pour déterminer les déserts de services francophones d'AGJE, nous utiliserons trois seuils simplifiés :

1. **Premier seuil : ratio entre 0 et 0,40 (en blanc)**

 Il représente les secteurs à **besoins élevés**, c'est-à-dire qu'il y a plus de 2,5 enfants par place disponible. En moyenne, cela signifie que le parent attend 2,5 années avant d'avoir une place dans un service francophone d'AGJE. Si on considère que le parent inscrit son enfant sur la liste d'attente d'un service dès la naissance, l'enfant aura plus de 2 ans et demi lorsqu'une place lui sera offerte. Rendu à ce point, le parent aura probablement choisi une autre option comme services de garde pour son enfant.

2. **Deuxième seuil : ratio entre 0,40 et 0,70 (en jaune)**

 Il correspond aux communautés à **besoins moyens**, où il y a entre 1,5 et 2,5 enfants par place en services francophones d'AGJE. Comme expliqué précédemment, cela signifie que l'enfant aura, en moyenne, une place autour de l'âge de 2 ans. Dans ce cas, on se retrouve dans une situation où le parent pourrait utiliser une option temporaire en attendant d'obtenir une place dans un service francophone d'AGJE.

3. **Troisième seuil : ratio supérieur à 0,70 (en vert)**

 Il correspond aux communautés **bien desservies**. Dans celles-ci, on dispose d'un nombre suffisant de places en services francophones d'AGJE et le parent peut avoir confiance dans le fait d'obtenir une place pour son enfant relativement rapidement (soit avant l'âge de 1 an et demi)[4]. Sachant que le congé parental permis par la loi est de 18 mois, dans ces communautés, on peut supposer que l'enfant obtiendra une place en service francophone d'AGJE dès le premier jour.

Ainsi, seules les communautés avec un ratio supérieur à 0,70 place par enfant de 0 à 4 ans (soit avec au moins 7 places pour 10 enfants) sont considérées comme correctement desservies, alors que toutes les autres sont classées comme zones à besoins.

[4] Selon l'*Enquête québécoise sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde* de 2021 de l'Institut de la statistique du Québec, 70 % des enfants se retrouvent en services de garde. Le Québec étant un modèle en matière de services de garde, on considère qu'avec un seuil de 0,70 place par enfant (où 70 % des enfants ont une place), le nombre de places serait suffisant.

3- Prémisses de l'analyse

Quelques éléments méritent d'être présentés d'emblée afin d'établir les bases de cette analyse.

Données au 1er septembre 2025

Les données actuelles représentent les meilleures informations disponibles au 1er septembre 2025. Sachant la rapidité avec laquelle un service d'AGJE peut cesser ses activités et les efforts déployés actuellement pour développer de nouvelles places, il faut être conscient qu'une zone géographique peut rapidement passer de communauté à besoins élevés à une zone bien desservie, et vice-versa.

Services de prématernelle et de services de garde scolaire exclus

Puisque l'objet de cette étude est de présenter un état des lieux de la situation des places à temps plein disponibles en service francophone d'AGJE, tous les services de prématernelle, qui offrent des places à temps partiel, ont été exclus du calcul des ratios. Il en a été de même de tous les services d'accompagnement pour les programmes de services de garde scolaire, qui desservent les enfants qui fréquentent une école.

Proximité du domicile : première raison du choix d'un service d'AGJE

Une étude de Learn Square Inc.[5] a révélé que la première raison pour laquelle les parents choisissent un service d'AGJE est sa proximité de leur domicile ou de leur lieu de travail. L'*Enquête canadienne sur l'apprentissage et la garde de jeunes enfants* de 2025 de Statistique Canada[6] arrive à une conclusion similaire : les deux tiers des parents mentionnent l'emplacement comme étant déterminant dans le choix de services de garde pour leur enfant. Bien que les recensements donnent un aperçu de la distance

[5] Learn Square Inc., *Rapport d'évaluation des services de garde privés francophones et bilingues dans les régions d'Edmonton et Calgary*, présenté au CDÉA, février 2021.
[6] Statistique Canada, *Tableau 42-10-0006-01 Raisons des parents et des tuteurs justifiant le recours à leur mode de garde principal, enfants âgés de 0 à 5 ans*, 2025.

moyenne que fait le parent pour se rendre au travail, ils n'indiquent pas la destination de ce trajet. Cela fait en sorte que les données du domicile sont les seules données utilisables. Malgré cette limite dans les données, la proximité du domicile demeure un élément important dans le choix du parent.

4- Présentation des résultats

Selon le *Recensement de la population* de 2021, on comptait 6 940 enfants de 0 à 4 ans admissibles à l'éducation en français au Manitoba. Avec 1 124 places à temps plein dans des services francophones d'AGJE, le ratio moyen pour la province se situe à **0,16 place par enfant**, soit 1 place pour 6 enfants. Cela signifie que, pour que la province devienne bien desservie par les services francophones d'AGJE, il faudrait multiplier par quatre le nombre de places à temps plein. Le tableau 1 présente un sommaire de la situation des places disponibles en services francophones d'AGJE et des enfants pour l'ensemble de la province.

Tableau 1 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants au Manitoba*

Secteur	N^{bre} de places	N^{bre} d'enfants	Ratio
Winnipeg	618	4 120	**0,15**
Région Sud-Est	320	1 450	**0,22**
Région Sud	20	405	**0,05**
Région Sud-Ouest	114	480	**0,24**
Région Ouest	0	240	**0,00**
Région Centre	32	115	**0,28**
Région Nord	20	130	**0,15**
Total	**1 124**	**6 940**	**0,16**

Afin de maximiser la portée de ces nouvelles places potentielles, leur localisation est primordiale. C'est pourquoi une analyse plus fine par zone géographique s'avère nécessaire pour identifier les secteurs où les besoins sont les plus importants.

La ville de Winnipeg

La ville de Winnipeg est une région métropolitaine de recensement (RMR) comptant 860 237 habitants selon le *Recensement de la population* de 2021. Étant donné son étendue, elle a été divisée en sept secteurs, qui sont présentés en annexe 2.

Selon les données sur les enfants admissibles à l'éducation francophone, il y aurait 4 120 enfants de 0 à 4 ans à Winnipeg. Considérant que nous avons identifié 618 places à temps plein en services francophones d'AGJE, ce serait donc 1 enfant sur 7 (ou un ratio de 0,15 place par enfant) qui aurait accès à de tels services. Avec seulement 1 place pour 7 enfants, une très grande majorité de parents doivent se tourner vers des services de garde anglophones, ce qui accroît les risques d'assimilation linguistique avant même l'entrée à l'école. Le tableau 2 présente les données de la ville de Winnipeg selon les secteurs proposés.

Tableau 2 : *Répartition des places en services francophones d'AGJE et des enfants dans la ville de Winnipeg*

Secteur	N^bre de places	N^bre d'enfants	Ratio
Centre	258	840	**0,31**
Nord-Ouest	24	410	**0,06**
Nord	56	925	**0,06**
Nord-Est	0	255	**0,00**
Sud-Est	124	585	**0,21**
Sud	156	795	**0,20**
Sud-Ouest	0	310	**0,00**
Total	**618**	**4 120**	**0,15**

En analysant plus en détail les données, on constate que la situation varie fortement d'un secteur à l'autre.

D'abord, le Sud-Ouest et le Nord-Est de la ville ne comptent aucun service francophone d'AGJE, malgré la présence de 310 enfants et 255 enfants respectivement.

Dans le Nord, où résident 925 enfants, on retrouve 56 places, soit 1 place pour 17 enfants (ratio de 0,06). La situation est similaire dans le Nord-Ouest, avec 410 enfants pour seulement 24 places, soit 1 place pour 17 enfants (ratio de 0,06).

Les secteurs du Sud, du Sud-Est et du Centre affichent des résultats légèrement meilleurs, bien que toujours insuffisants. Le Sud offre 156 places pour 795 enfants, soit 1 place pour 5 enfants (ratio de 0,20). Le Sud-Est dispose de 124 places pour 585 enfants, soit 1 place pour 4,8 enfants (ratio de 0,21). Enfin, le Centre atteint la meilleure couverture de la ville avec 258 places pour 840 enfants, soit 1 place pour 3,2 enfants (ratio de 0,31). Tous ces secteurs constituent ainsi des zones à besoins élevés, où l'on observe un manque flagrant de places en services francophones d'AGJE.

Ainsi, le portrait global de Winnipeg montre une forte inégalité territoriale. Les régions périphériques, particulièrement le Sud-Ouest, le Nord-Est, le Nord et le Nord-Ouest, sont les plus négligées, tandis que le Centre offre un meilleur accès, bien que loin d'être suffisant. Le développement de services francophones d'AGJE apparaît urgent afin d'assurer un accès équitable pour les enfants admissibles à l'éducation francophone et de soutenir la vitalité de la francophonie de la ville.

Pour atteindre une couverture satisfaisante (donc un ratio de 0,7), la ville de Winnipeg aurait besoin de 2 884 places, soit 2 266 places supplémentaires. Le tableau 3 présente la distribution de ces places par secteur de la ville afin que celles-ci soient localisées le plus près possible du domicile de ces enfants.

Tableau 3 : *Répartition idéale des nouvelles places en service francophone d'AGJE dans la ville de Winnipeg*

Secteur	N^{bre} de places à créer	Exemple de localisation (quartier)
Centre	330	North River Heights
Nord-Ouest	263	Westwood
Nord	591	Garden City
Nord-Est	179	Canterbury Park
Sud-Est	286	Island Lake
Sud	400	St. Vital
Sud-Ouest	217	Linden Ridge
Total	**2 266**	

Cette étude ne prétend pas qu'un seul service francophone d'AGJE réglera la situation dans un secteur de la ville. Même dans le secteur le moins populeux (le Nord-Est), 179 places seraient nécessaires pour combler le besoin. Il serait utopique qu'un seul service puisse avoir une telle capacité. Il faudrait donc prévoir l'ouverture de plusieurs services francophones d'AGJE dans chaque secteur. Sachant que les plus grands services francophones d'AGJE offrent présentement environ 80 places, ce sont environ 30 services francophones d'AGJE au total qui pourraient être envisagés à Winnipeg.

Le reste de la province

Alors que la majeure partie des enfants admissibles à l'éducation francophone se retrouvent dans la ville de Winnipeg, d'autres régions ont un nombre suffisant d'enfants présents pour justifier la création de services francophones d'AGJE. Les données obtenues ont permis d'identifier 506 places à temps plein à l'extérieur de Winnipeg. Avec 2 815 enfants, le ratio est de 0,18 place par enfant, une offre insuffisante pour la population admissible.

Afin de diviser l'analyse pour le reste de la province, nous avons regroupé les données en suivant les 23 divisions de recensement de Statistique Canada de 2021, présentées en annexe 3. La province a ainsi été divisée en 6 régions :

- région Sud-Est : divisions de recensement 1 (Est du Manitoba), 2 (Zone Steinbach), 12 (Zone Selkirk) et 13 (Zone Beauséjour);
- région Sud : divisions de recensement 3 (Zone Pembina), 9 (Plaines Whitehorse), 10 (Zone Portage la Prairie) et 14 (Entrelac-Sud);
- région Sud-Ouest : divisions de recensement 4 (Zone Pilot Mound), 5 (Zone Sud-ouest), 6 (Zone Virden), 7 (Zone Brandon) et 8 (Centre du Manitoba);
- région Ouest : divisions de recensement 15 (Ouest du Manitoba), 16 (Zone Roblin, Russell et Rossburn), 17 (Dauphin) et 20 (Swan Valley);
- région Centre : divisions de recensement 18 (Entrelac-Nord) et 19 (Nord-est du Manitoba); et
- région Nord : divisions de recensement 21 (Flin Flon/Nord-ouest), 22 (Thompson/Centre-nord) et 23 (Churchill/Nord du Manitoba).

Région Sud-Est

Cette région du Manitoba comprend les quatre divisions de recensement se situant le long de la frontière américaine, entre la ville de Winnipeg et la frontière de l'Ontario. Plus de 60 % des enfants admissibles à l'éducation francophone de la province domiciliés à l'extérieur de Winnipeg habitent cette région. À elle seule, la division 2 compte plus de 1 000 enfants. C'est également dans cette région que l'on retrouve la grande majorité des places à temps plein en services francophones d'AGJE à l'extérieur de Winnipeg (320 places).

Le tableau 4 présente la répartition des enfants et des places ainsi que le ratio de places par enfant associé aux principales municipalités (avec au moins 10 enfants) et aux divisions de recensement. D'emblée, on constate l'absence de places dans les divisions 1 et 13, malgré la présence d'enfants (respectivement 95 et 165). Ces deux divisions de recensement sont des zones à besoins élevés clairement identifiées. Bien que la faible concentration des francophones dans la division 1 puisse difficilement justifier un service francophone d'AGJE plus grand qu'un service francophone d'AGJE en milieu familial, dans la division 13, les municipalités de Selkirk (30 enfants) et de St. Andrews (40 enfants), ainsi que les municipalités rurales de East St. Paul (35 enfants) et West St. Paul (30 enfants) représentent des localités où l'on pourrait justifier l'établissement d'un service francophone d'AGJE de 20 à 30 places.

À l'inverse, la municipalité de St-Pierre-Jolys constitue une exception positive, avec 56 places pour 50 enfants (ratio 1,12), soit plus de 1 place par enfant. À l'opposé, plusieurs municipalités ont un ratio de 0,00, par exemple De Salaberry (100 enfants et 0 place). Dans les municipalités rurales de Hanover (75 enfants), Emerson-Franklyn (25), ou les municipalités de Steinbach (95) et Niverville (80), on ne retrouve aucune place en services francophones d'AGJE, alors qu'elles représentent ensemble 275 enfants. Ces localités auraient besoin de services francophones d'AGJE de 50 à 70 places pour atteindre le ratio cible de 7 places pour 10 enfants.

Tableau 4 : *Divisions de recensement et municipalités avec au moins 10 enfants, région Sud-Est du Manitoba*

Divisions de recensement		Nbr de places	Nbr d'enfants	Ratio
Division N° 1 - Total		**0**	**95**	**0,00**
Principales municipalités	Reynolds	0	15	**0,00**
	Alexander	0	15	**0,00**
	Stuartburn	0	10	**0,00**
	Whitemouth	0	10	**0,00**
	Pinawa	0	10	**0,00**
	Lac du Bonnet	0	10	**0,00**
	Reste de la division	*0*	*25*	***0,00***
Division N° 2 - Total		**308**	**1 060**	**0,29**
Principales municipalités	Taché	58	200	**0,29**
	Ste. Anne	60	175	**0,34**
	Ritchot	63	160	**0,39**
	La Broquerie	71	105	**0,68**
	De Salaberry	0	100	**0,00**
	Steinbach	0	95	**0,00**
	Niverville	0	80	**0,00**
	Hanover	0	75	**0,00**
	St-Pierre-Jolys	56	50	**1,12**
	Emerson-Franklin	0	20	**0,00**
Division N° 12 - Total		**12**	**130**	**0,09**
Principales municipalités	Springfield	0	75	**0,00**
	Brokenhead	0	35	**0,00**
	Beausejour	0	15	**0,00**
	Reste de la division	*12*	*5*	***2,40***
Division N° 13 - Total		**0**	**165**	**0,00**
Principales municipalités	St. Andrews	0	40	**0,00**
	East St. Paul	0	35	**0,00**
	West St. Paul	0	30	**0,00**
	Selkirk	0	30	**0,00**
	St. Clements	0	25	**0,00**
	Reste de la division	*0*	*5*	***0,00***
TOTAL – RÉGION SUD-EST		**320**	**1 450**	**0,22**

Au sein de la division de recensement 12, on compte au total 130 enfants, mais seulement 12 places à temps plein en services francophones d'AGJE. Avec un ratio de 0,09, cette division constitue également une zone à besoins élevés. La municipalité de Beauséjour pourrait accueillir un service francophone d'AGJE en milieu familial, mais la municipalité rurale de Springfield aurait besoin d'un service de 50 enfants pour offrir une couverture suffisante de services francophones d'AGJE aux enfants admissibles à l'éducation francophone.

Région Sud

La région Sud comprend les divisions de recensement 3, 9, 10 et 14, soit la zone au nord de la frontière américaine et entourant la ville de Winnipeg du côté ouest. Cette zone compte 405 enfants et 20 places en services francophones d'AGJE. Avec un ratio de 0,05, il s'agit d'une zone à besoins élevés. Le tableau 5 présente le portrait de la région.

Tableau 5 : *Divisions de recensement et municipalités avec au moins 10 enfants, région Sud du Manitoba*

Divisions de recensement		N^br^ de places	N^br^ d'enfants	Ratio
Division N° 3 - Total		**20**	**190**	**0,11**
Principales municipalités	Morden	0	40	**0,00**
	Montcalm	0	35	**0,00**
	Altona	0	30	**0,00**
	Winkler	0	30	**0,00**
	Morris	0	25	**0,00**
	Stanley	0	10	**0,00**
	Reste de la division	*20*	*20*	***1,00***
Division N° 9 - Total		**0**	**65**	**0,00**
Principales municipalités	Portage la Prairie	0	25	**0,00**
	Grey	0	20	**0,00**
	Reste de la division	*0*	*20*	***0,00***
Division N° 10 - Total		**0**	**90**	**0,00**
Principales municipalités	Macdonald	0	55	**0,00**
	Cartier	0	30	**0,00**
	St. François Xavier	0	10	**0,00**
	Reste de la division	*0*	*0*	***0,00***
Division N° 14 - Total		**0**	**60**	**0,00**
Principales municipalités	Rockwood	0	35	**0,00**
	Woodlands	0	15	**0,00**
	Reste de la division	*0*	*10*	***0,00***
TOTAL – RÉGION SUD		**20**	**405**	**0,05**

On retrouve un seul service francophone d'AGJE dans cette région, soit à St. Jean Baptiste (division 3). Autrement, pour l'ensemble des principales municipalités, elles présentent toutes un ratio de 0,00, étant donné l'absence de places dans des services francophones d'AGJE. Les municipalités de Morden, Altona et Winkler ainsi que les municipalités rurales de Montcalm, Macdonald, Cartier et Rockwood auraient chacune besoin d'un service de 20 à 35 places pour répondre aux besoins.

Région Sud-Ouest

La région Sud-Ouest regroupe les divisions de recensement de Brandon jusqu'à la Saskatchewan, le long de la frontière avec les États-Unis. On retrouve dans cette région 114 places en services francophones d'AGJE et 480 enfants. Cela représente un ratio de 0,24, soit encore très loin du seuil de 0,40 (besoins moyens). Il s'agit tout de même de la région au Manitoba où le nombre de places par enfant est le plus élevé. Le tableau 6 présente les données pour cette région.

Tableau 6 : *Divisions de recensement et municipalités avec au moins 10 enfants, région Sud-Ouest du Manitoba*

Divisions de recensement		Nbr de places	Nbr d'enfants	Ratio
Division N° 4 - Total		**86**	**110**	**0,78**
Principales municipalités	Lorne	86	75	**1,15**
	Argyle	0	10	**0,00**
	Reste de la division	*0*	*25*	***0,00***
Division N° 5 - Total		**0**	**30**	**0,00**
Division N° 6 - Total		**0**	**20**	**0,00**
Division N° 7 - Total		**28**	**270**	**0,10**
Principales municipalités	Brandon	0	155	**0,00**
	Cornwallis	0	80	**0,00**
	Reste de la division	*28*	*35*	***0,80***
Division N° 8 - Total		**0**	**50**	**0,00**
Principales municipalités	Norfolk-Treherne	0	40	**0,00**
	WestLake- Gladstone	0	10	**0,00**
	Reste de la division	*0*	*0*	***0,00***
TOTAL – RÉGION SUD-OUEST		**114**	**480**	**0,24**

La principale communauté francophone de la région est le village de Notre-Dame-de-Lourdes, dans la municipalité rurale de Lorne, où l'on retrouve un

service francophone d'AGJE de 86 places. Ce service fait en sorte que la division de recensement 4 est la seule avec un ratio satisfaisant (0,78) de places par enfant.

La division 7, où l'on retrouve la ville de Brandon, compte 235 enfants, mais un seul service francophone d'AGJE, à Shilo (28 places). Cela est bien insuffisant et le ratio à 0,10 reste loin du seuil permettant d'avoir une couverture adéquate.

Dans les autres divisions (5, 6 et 8), on retrouve cumulativement 100 enfants, mais ceux-ci sont très dispersés. La municipalité rurale de Norfolk-Treherne est la seule dans ces trois divisions où l'on a une certaine concentration d'enfants (40 enfants). Un service francophone d'AGJE de 28 enfants serait nécessaire pour répondre aux besoins dans la municipalité. Dans les autres municipalités, l'implantation de services francophones d'AGJE en milieu familial serait appropriée.

Région Ouest

La région Ouest s'étend de la frontière de la Saskatchewan jusqu'aux lacs Manitoba et Winnipegosis. On y retrouve 240 enfants, mais aucune place à temps plein en services francophones d'AGJE. Le tableau 7 présente les données des places en services francophones d'AGJE et des enfants dans les divisions de recensement et les municipalités de la région.

Tableau 7 : *Divisions de recensement et municipalités avec au moins 10 enfants, région Ouest du Manitoba*

Divisions de recensement		Nbr de places	Nbr d'enfants	Ratio
Division N° 5 - Total		**0**	**100**	**0,00**
Principales municipalités	Ellice-Archie	0	35	**0,00**
	Prairie View	0	30	**0,00**
	Neepawa	0	20	**0,00**
	Reste de la division	*0*	*15*	***0,00***
Division N° 16 - Total		**0**	**25**	**0,00**
Principale municipalité	Russell-Binscarth	0	10	**0,00**
	Reste de la division	*0*	*15*	***0,00***
Division N° 17 - Total		**0**	**105**	**0,00**
Principales municipalités	Dauphin	0	45	**0,00**
	Ste. Rose	0	25	**0,00**
	Lakeshore	0	10	**0,00**
	Reste de la division	*0*	*25*	***0,00***
Division N° 20 - Total		**0**	**10**	**0,00**
TOTAL – RÉGION OUEST		**0**	**240**	**0,00**

Même si on ne retrouve aucune place en services francophones d'AGJE, trois municipalités et municipalités rurales comptent au moins 30 enfants. Des services francophones d'AGJE de 20 à 32 places dans ces municipalités pourraient être envisagés afin de répondre aux besoins des familles.

Région Centre

Cette région se situe au nord de Winnipeg et s'étend de la frontière de l'Ontario jusqu'aux lacs Manitoba et Winnipegosis. On retrouve un service francophone d'AGJE de 32 places dans cette région. Avec 115 enfants, le ratio de 0,28 signifie que l'on demeure dans une situation de besoins élevés. Le tableau 8 présente les données pour cette région.

Tableau 8 : *Divisions de recensement et localités avec au moins 10 enfants, région Centre du Manitoba*

Divisions de recensement		N^br de places	N^br d'enfants	Ratio
Division N° 18 - Total		**32**	**85**	**0,38**
Principales municipalités	St. Laurent	32	40	**0,80**
	Winnipeg Beach	0	10	**0,00**
	Reste de la division	*0*	*35*	***0,00***
Division N° 19 - Total		**0**	**30**	**0,00**
TOTAL – RÉGION CENTRE		**32**	**115**	**0,28**

La municipalité où l'on retrouve le plus d'enfants est St. Laurent. Avec 40 enfants et un service francophone d'AGJE de 32 places, elle constitue une zone correctement desservie.

Outre cette municipalité, l'éparpillement des enfants, autres que Winnipeg Beach, rend la région difficile à couvrir par de grands services francophones d'AGJE. Des services francophones d'AGJE en milieu familial dans ces secteurs seraient plus susceptibles de bien répondre aux besoins de la région.

Région Nord

Le Nord du Manitoba comprend les trois divisions de recensement situées au nord des lacs Winnipeg et Winnipegosis. On y retrouve 130 enfants et 20 places en services francophones d'AGJE, ce qui correspond à un ratio de 0,15, soit 1 place pour 7 enfants. Le tableau 9 présente les données pour cette région.

Tableau 9 : *Divisions de recensement et municipalités avec au moins 10 enfants, région Nord du Manitoba*

Divisions de recensement		N^br de places	N^br d'enfants	Ratio
Division N° 21 - Total		**0**	**45**	**0,00**
Principales municipalités	The Pas	0	15	**0,00**
	Kelsey	0	10	**0,00**
	Flin Flon	0	10	**0,00**
Division N° 22 - Total		**20**	**75**	**0,27**
Principale municipalité	Thompson	20	50	**0,40**
Division N° 23 - Total		**0**	**10**	**0,00**
TOTAL – RÉGION NORD		**20**	**130**	**0,15**

Le seul service francophone d'AGJE de la région Nord se situe dans la municipalité de Thompson. Avec 50 enfants, cette municipalité devient une zone avec une certaine couverture, mais toujours insuffisante pour parler de zone correctement desservie. Il faudrait ajouter environ 15 places dans cette municipalité pour atteindre le ratio de 0,70. Les autres municipalités et municipalités rurales comptent un nombre trop faible d'enfants pour justifier davantage qu'un service francophone d'AGJE en milieu familial.

5- Conclusion

Cette étude visait à définir les régions et les municipalités au Manitoba où l'on retrouve une pénurie de services francophones d'apprentissage et de garde de jeunes enfants, c'est-à-dire les régions où l'offre de places est très insuffisante par rapport aux besoins des enfants de 0 à 4 ans admissibles à l'éducation francophone. Sans proposer de modèle idéal, elle fournit avant tout une base de données et une analyse descriptive aux individus qui envisagent de lancer un projet de service francophone d'AGJE dans la province.

Globalement, les familles francophones manitobaines n'ont pas accès à un nombre suffisant de places à temps plein en français dans des services francophones d'AGJE. Avec un ratio de 0,16 place par enfant admissible de 0 à 4 ans, la couverture est d'à peine 1 place pour 6 enfants. Cela représente un manque de 3 734 places pour l'ensemble de la province.

Bien que la majorité des places manquantes se retrouvent dans la ville de Winnipeg (soit un manque de 2 266 places), plusieurs autres régions pourraient bénéficier de l'ouverture de nouveaux services francophones d'AGJE. Les régions du Sud-Est (manque de 695 places) et du Sud (manque de 232 places) représentent les principaux secteurs où de nouveaux services francophones d'AGJE devraient être envisagés.

Évidemment, il est irréaliste de supposer que toutes les municipalités pourraient avoir des services francophones d'AGJE viables, vu le nombre d'enfants admissibles à l'éducation en français. Ainsi, il est important d'utiliser les valeurs présentées dans cette analyse pour cibler correctement la taille du service francophone d'AGJE. Dans certaines municipalités, les meilleures options pourraient être des services francophones d'AGJE en milieu familial, qui peuvent offrir une certaine flexibilité tant dans l'offre de services que sur le plan de la viabilité financière.

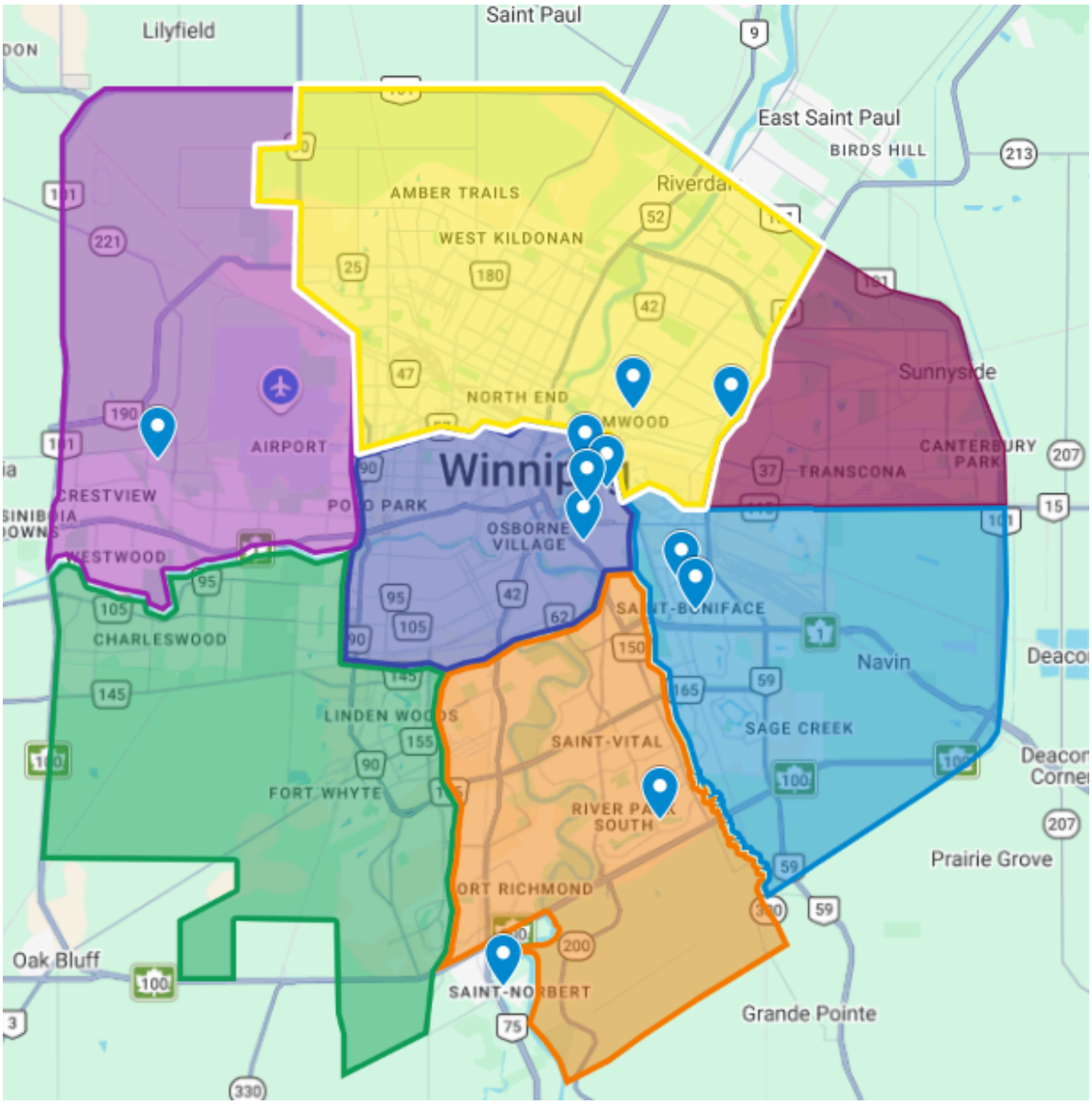
Annexe 1

Services francophones d'AGJE au Manitoba offrant des places à temps plein au 1er septembre 2025

Municipalité	Nom du services francophones d'AGJE	Nbre de places disponibles
Winnipeg	Centre d'apprentissage des Bambins	40
	Centre Soleil inc.	24
	Le P'tit Bonheur	84
	Le P'tit Paradis	50
	Les Cheminots	16
	Les Enfants Précieux	58
	Les Franco-Lions	16
	Les Petits Génies	36
	Les Tournesols de St. Vital	82
	Sage Creek (ouverture en septembre 2025)	74
	Espace pour grandir	80
Taché	Les Petits Génies Lorette	24
	Les Chouettes de Lorette	34
Thompson	Les Louveteaux	20
Ste. Anne	La Garderie Les Petits Amis	28
	La Garderie Les Petits Amis 2	32
Ste. Agathe	Le Coin magique	47
St. Pierre	Les Petites Grenouilles	56
St. Norbert	Les Toupies inc.	74
St. Laurent	Les P'tits Dorés	32
St. Jean Baptiste	Les Étoiles d'la Rouge	20
St. Georges	Les Petits Loups	12
Shilo	Les Amis de la Source	28
Notre-Dame-de-Lourdes	La Garderie Arc-en-ciel	86
La Broquerie	Les P'tits Brisous	71
Île-des-Chênes	Les Boutons d'Or	16
Total		**1 124**

Annexe 2

Secteurs et services francophones d'AGJE de la ville de Winnipeg au 1er septembre 2025

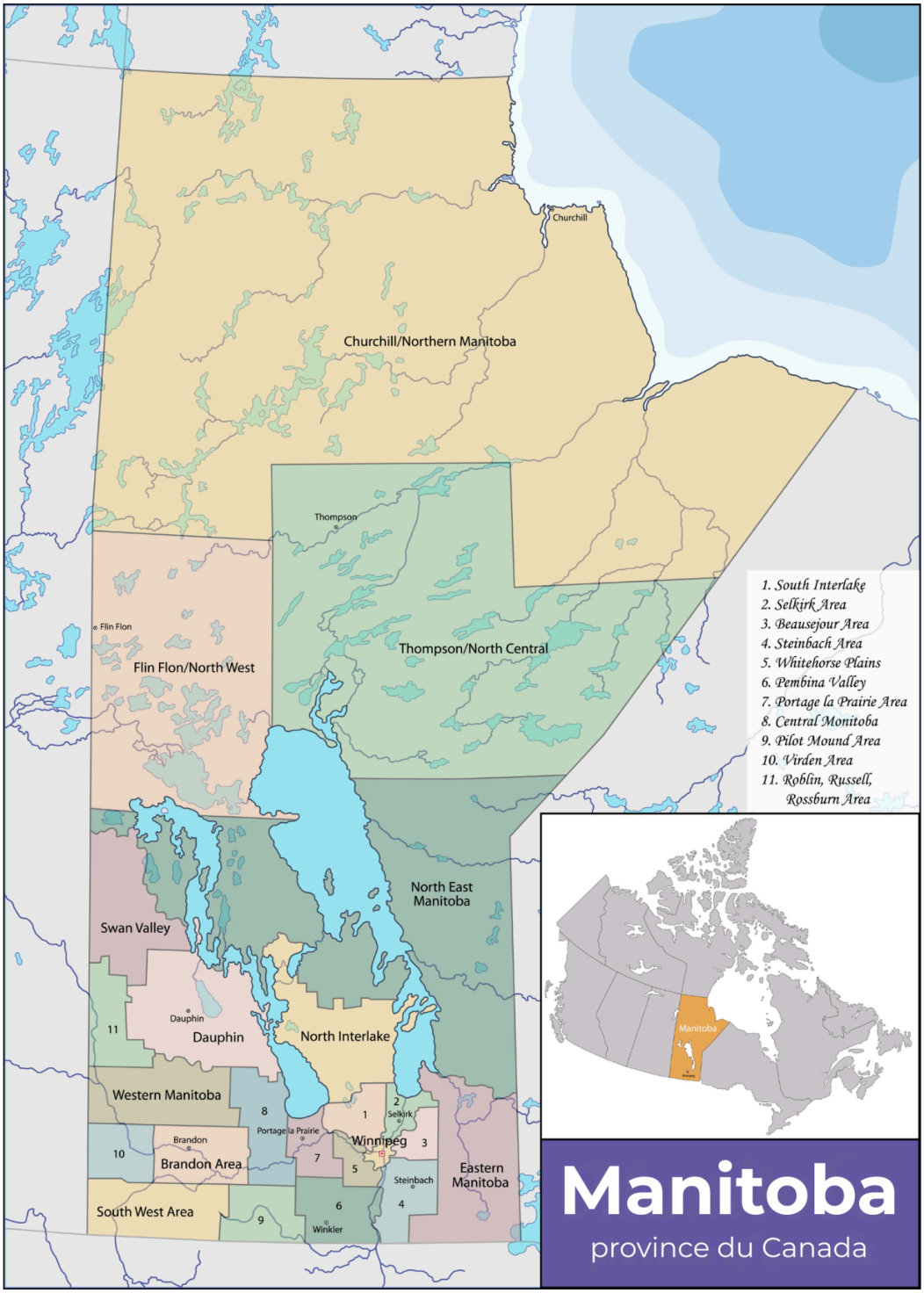


Légende

- Centre
- Nord-Ouest
- Nord
- Nord-Est
- Sud-Est
- Sud
- Sud-Ouest
- Service francophone d'AGJE

Annexe 3

Divisions de recensement du Manitoba



Source: ID 80520012 @ Volina | Dreamstime.com